



Vendredi 23 Mars 2017

A 20h00

Pavillon de la Culture et du Patrimoine

Tout public
Durée 40 min

Selon le contexte, les époques ou les milieux, la folie peut être définie comme le contraire de la sagesse, la violation de normes sociales, une posture marginale, déviant ou anticonformiste, une forme d'idiotie ou encore une passion.

Il s'agit de la question de la norme, du monopole d'une pensée majoritaire qui laisse les singularités sur le bas côté.

La scène devient vite un espace de jeux ludiques, jeux de nos caricatures, jeux de nos préoccupations quotidiennes, jeux de nos futilités, jeux de nos attentes ...

« Le monopole de la Folie », s'amuse de nos pensées les plus simplistes, de nos gestes les moins élaborés et de nos attitudes les moins nobles. Un spectacle frais et léger, le témoignage d'un groupe de danseurs qui partagent un bout de vie avec le spectateur.

Action d'autofinancement

Un espace buvette-restauration sera ouvert dès 19h à l'entrée du Pavillon de la Culture et du Patrimoine

Les bénéfices serviront à financer une sortie Famille/Adulte

- 2 € par adulte
- Gratuit pour les moins de 16 ans

Billetterie / Informations :

La Croisée

36 bis, Avenue Emile Cazelles

30 800 Saint-Gilles

04.66.21.51.27

Site : csc-lacroisee.org

Facebook : La croisée